



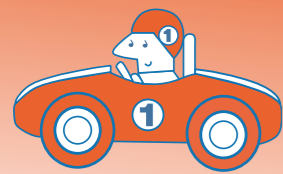
LE MAG'

OCTOBRE 2023
À JUILLET 2024

vosre magazine annuel d'informations municipales



www.ville-charmes.fr
mairiedecharmes



AUTO-ÉCOLE MUNIER

AM - AUTO - B96 - BE
MOTO A - A1 - A2



6, rue Liégeois
88130 CHARMES
Tél : 03 29 38 13 58

Agr. n°E0208803560





Les Délices de Julie

Boulangerie - Pâtisserie
SERRIERE Christophe et Sabine

5 place Henri Breton 88130 CHARMES
Tél. : 03 29 38 86 73 | 06 76 69 44 39
07 86 21 91 94

boulangerie.serriere@orange.fr

Retrouvez-nous sur  



BOULANGERIE PÂTISSERIE SALON DE THÉ

Restauration sur place ou à emporter
Plat du jour, à la carte
tous les midis sauf le samedi

Zone commerciale de l'Hermitage 251 rue Carpini 88130 CHARMES

Tél. : 03 29 29 56 20

Ouvert du lundi au samedi : 6h-19h30 non stop - Fermé le dimanche



LOCATION GESTION LOCATIVE CONSEIL JURIDIQUE

Gwenaëlle PRENELLE
21 Bis rue Maurice Barrès
88130 CHARMES

03 29 38 07 01
charmimmo88@gmail.com



Livres pour les enfants qui adorent les dinosaures !

LES ÉDITIONS
DINORIBS

www.dinoribs.com
06 82 15 15 24



CHARMES

Tél : 03 29 38 04 53

charm@germat.fr

Un projet de **construction** ou de **rénovation** ...

... Besoin de **matériaux** ...

... **Devis** clairs et **précis**

Contactez-nous !

Retrouvez nos actualités sur www.germat.fr



Est Distribution Service
Spécialiste Fournitures Pièces Autos
Toutes marques

Tél. 03 29 38 89 93

91 VOIE CARPINI 88130 CHARMES

est-distribution-service@orange.fr
Fax 03 29 38 82 58




Venez découvrir notre cuisine
traditionnelle réalisée
avec des produits frais de saison

Traiteur | Plats à emporter
Organisation de mariages et événements



106 Rue Vosgeline
88130 CHAMAGNE
03 29 43 26 89

Ouvert mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche : 12h-14h
Jeudi, vendredi et samedi : 19h-22h
Pensez à réserver ! 

« Edito »



Raphaël MICHELET
Maire de Charmes

Chères Carpiniennes, chers Carpinien,

Voici déjà bientôt un an que vous nous avez donné votre confiance et je vous en remercie encore.

Cette année de fonctionnement a été très riche en événements comme vous allez pouvoir le lire à travers ce bulletin, le Mag.

Nous travaillons au quotidien pour que chacun d'entre vous soit fier et heureux de vivre dans notre belle commune. Notre équipe s'est vite rodée, et je puis vous affirmer que ce sont bien les 27 élus de la majorité et de la minorité qui travaillent ensemble. Mais nous ne nous arrêtons pas là.

Je crois réellement en la démocratie participative, et nous vous donnons la parole sur chaque grande décision que nous aurons à prendre. Nous avons démontré que cela fonctionne, avec les multiples réunions effectuées avec vous, par exemple sur le devenir du Pôle Marcel Goulette.

Les jeunes doivent se sentir investis dans la vie de notre commune. La création du conseil des jeunes permettra d'avoir une vision positive de l'avenir. Et nos anciens, à travers le conseil des seniors, garderont un œil aguerri et apporteront les leçons du passé.

Notre ville a besoin de rayonner sur notre territoire. Les relations avec les villes et villages voisins, la communauté d'agglomération

d'Épinal, le département et la région Grand Est, sont travaillées au quotidien afin d'aller chercher le meilleur (aides et soutien économique, social et culturel). Notre développement en dépend.

Je tenais également à saluer et remercier l'engagement de chaque Président d'association. Si la ville est autant animée, c'est en grande partie grâce à eux et à leurs équipes. Et les liens avec la commune sont maintenant très forts. C'est un travail qui est réalisé ensemble, aujourd'hui et pour demain.

Et n'oublions pas les plus fragiles d'entre nous. Personne ne doit rester sur le bord du chemin. Nous avons également dans notre équipe de belles âmes qui font un travail remarquable sur le plan de la santé et des aides à apporter.

J'en profite d'ailleurs pour remercier l'ensemble des élus, qui travaillent au quotidien à mes côtés, et qui me permettent d'être fier de vous croiser dans la rue, ainsi que tout le personnel communal des services techniques, administratifs et police.

Bonne lecture, et tenez-vous prêt pour cette fin d'année qui nous réserve encore plein de surprises.

Bien à vous,

Raphaël Michelet
Maire de la commune de
CHARMES



« SITE WEB »
ville-charmes.fr



« PAGE FACEBOOK »
Rejoignez les plus de 3 000 followers sur notre page Facebook !



« PANNEAU LUMINEUX »
Situé sur la place Henri Breton, il relaie les informations importantes du moment.



« BORNE INTERACTIVE »
Installée sur le parvis de la mairie, vous y retrouverez les informations officielles de la commune.



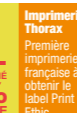
« APPLICATION INTRAMUROS »

Vous souhaitez vous tenir au courant des événements de la commune ? Vous cherchez un moyen simple d'entrer en contact avec la mairie ?

Vous aimeriez avoir des informations de la part des commerçants et associations de Charmes ? Téléchargez l'application « Intramuros » sur votre smartphone. Elle est 100% gratuite !

« CONTACTS »

Par mail : contact@ville-charmes.fr
Par téléphone : 03 29 38 85 85



Bulletin municipal réalisé grâce à la collaboration financière des annonceurs publicitaires. Consultez-les pour vos achats en vous recommandant de cet ouvrage, ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil. Malgré tout le soin apporté à ce bulletin municipal, nous déclinons toutes responsabilités quant aux modifications ou erreurs éventuelles qui s'y seraient glissées.
Direction de la publication: Mairie de Charmes Crédits photos: Mairie de Charmes Photo couverture Sandrine Meddour Tous droits réservés à la Mairie Dépot légal 3^e trimestre 2024 Régie Publicitaire Veronique Dardone, 06 10 25 04 74, vdc@veroniquepublicite.com Création graphique: Alexia Kelsen, 06 82 15 15 24, @: alexia.kelsen@gmail.com Illustrations: pch.vector / Freepik Imprimerie Imprimerie Thorax



AUTO PIÈCES SERVICES fête son premier anniversaire !

Installé à Charmes au 32 rue Maurice Barrès, le magasin vient de fêter son premier anniversaire.

Aux commandes : Cédric Hilbert. Après avoir été mécanicien en tant que salarié, Cédric a décidé de réorienter sa carrière professionnelle, avec l'envie de devenir son propre patron tout en restant dans le milieu automobile qu'il connaît parfaitement. Le local étant disponible, il s'est lancé.

Vous pourrez y trouver les pièces auto dont vous avez besoin : freinage, révision,

distribution, échappement... mais également des accessoires auto : huile, batterie, liquide de refroidissement... dans des marques réputées comme Requal, CoopersFiamm, Fuchs, Brembo, Gates... Un doute ? N'hésitez pas à vous adresser à Cédric, il saura vous orienter vers le produit adapté à vos besoins.

Le magasin est ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

32 rue Maurice Barrès 88130 CHARMES

Tél : 09 78 80 67 43

✉ auto.pieces.services@hotmail.com

Agence Alsacienne de l'Or et Numismatique

Achat, vente, collections de monnaies, jetons, médailles et billets de banque de toutes époques
ACHAT OR



- Estimation gratuite de votre collection, particuliers, successions...
- Vente de pièces d'or d'investissement
- Matériel pour collectionneurs

166, avenue de Strasbourg
54000 NANCY

Tél. : 03 83 37 84 00

Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
Sur rendez-vous après 17h30 et le samedi matin

Faites appel aux services de numismates professionnels

www.lorraine-numismatique.fr ✉ agencealsaciennedelor@orange.fr

1ère commission < Finances - Économie - Personnel communal - Communication - Démocratie participative - Petite Ville de Demain >

5



1ÈRE COMMISSION

< Finances – Économie – Personnel communal – Communication – Démocratie participative – Petite Ville de Demain >

Vice-Présidente : Camille LACOMBE

Conseillère déléguée : Charlotte Daguin Agent référent : Fabienne DUCOURNEAU, Thomas FAGES

Membres 1.A : Gwladys PONCET, Thierry MANESSIER, Aurélie MUSSIER, César SIMONIN, Régis LEROY, Emilie THOUVENOT, Hervé DONEL, Paul HETT, Jordan CRUCIANI, Guy LAMBLLOT, Alain DELAURENT

Membres 1.B : Maryse DROUOT, Thierry MANESSIER, Paul HETT, Valérie MAUCORPS, Alain DELAURENT



Camille LACOMBE

Vice-Présidente de la commission

BUDGET COMMUNAL 2023

Pour l'année 2023, ayant anticipé un excédent dans le budget de fonctionnement, un virement a été effectué sur la section d'investissement afin de pouvoir réaliser davantage de travaux sur notre commune sans emprunter.

Il en est de même pour l'année 2024, nous ne procéderons à aucun emprunt. Les grands travaux de réfection des bâtiments étant programmés en 2025, nous restons vigilants à la bonne santé financière de notre commune.

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	5 358 404,38 €	8 072 657,85 €	2 714 253,47 €
Section d'investissement	2 181 020,38 €	1 438 192,76 €	- 742 827,62 €
Total	7 539 424,76 €	9 510 850,61 €	1 971 425,85 €

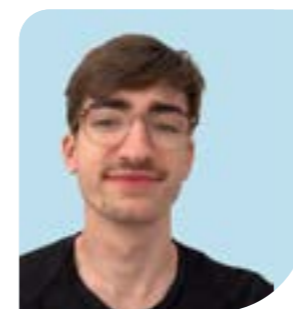


Charlotte DAGUIN

Conseillère déléguée

PERSONNEL COMMUNAL

< CHARGÉ DE COMMUNICATION >



Maxime EUGÈNE

Nous avons recruté un chargé de communication qui a pris place au 2 septembre. Les événements sont nombreux, les services existants sont présents, la commune réalise de beaux événements, il est temps que cela soit valorisé à travers une communication efficace et active. Maxime Eugène, Carpinien de toujours, saura faire redorer l'image de notre ville.

< ARRIVÉE D'UN CHEF DE SERVICE DE POLICE >

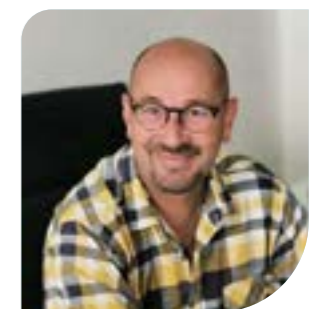


L'équipe de la police municipale carpinienne compte désormais 3 agents avec l'arrivée au 1^{er} juillet de son nouveau chef de service.

L'objectif de la nouvelle équipe est d'accroître la sécurité en étant plus présente dans les rues de la commune.

Comme souhaité par les habitants, des actions seront également menées contre le bruit et la vitesse. Enfin, la pédagogie dans les écoles sera au programme de la rentrée.

< NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES >



Olivier RIGAUT

Olivier Rigaut a pris ses fonctions le 3 juin de cette année en tant que nouveau directeur des services techniques. Fort de ses expériences de responsable du service de la gestion des équipements communautaires sur le territoire de Lunéville à Baccarat, c'est depuis le 3 juin qu'il a parfaitement su reprendre le suivi des travaux actuellement en cours.



Nous assurons la distribution de granulés de bois et de bûches densifiées, sur la région Lorraine.

Nous travaillons avec des scieries traditionnelles et locales, pour minimiser l'impact sur l'environnement.

GRANULEST, une entreprise **Éco' responsable**, qui propose un granulé premium DIN+, 100% résineux **Éco' local**, **Éco' logique** et **Éco' performant**.

GRANULEST, s'appuie sur un savoir-faire reconnu et acquis depuis plus de 10 ans.

Une équipe expérimentée et réactive, vous garantissant une livraison personnalisée de qualité.

Retrouvez tous nos produits sur

www.granulest.fr

Tél. : 03.83.47.46.08

Mail : info@granulest.fr



DEVIS GRATUIT 20 ANS d'expérience !

Nouveaux locaux !

OUVERTURE à CHARMES

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
PANNEAUX TUILES
PHOTOVOLTAIQUE

www.jadorerenovation.fr

49 rue du Patis
88130 CHARMES
JADORE rénovation
Tél 09.78.81.25.72
jadore.renovation@wanadoo.fr

PETITE VILLE DE DEMAIN, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un programme national dont l'objectif est simple : améliorer les conditions de vie des habitants et redynamiser le territoire dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Depuis 2021 et l'entrée officielle de la commune dans le programme, nous avons tout d'abord travaillé à définir les enjeux du territoire sur différentes thématiques telles que l'habitat, la vacance commerciale, l'emploi, la valorisation du patrimoine naturel et historique, la transition écologique.

Ce travail de réflexion, mené en concertation avec les habitants, les associations et les commerçants du centre-ville, nous a permis de définir en 2022 une stratégie et un programme d'actions pour les 10 prochaines années.

C'est pourquoi les grands projets ont été prioritaires de la manière suivante :

1. Commencer par la rénovation des bâtiments communaux pour réaliser des économies d'énergie à moyen-long terme, mais aussi améliorer les conditions d'accueil du public, de travail des agents et du cadre d'enseignement.

2. Poursuivre par la rénovation et réinvestir les économies faites dans la transformation des espaces publics : végétalisation de l'espace public, optimisation du stationnement, développement des mobilités cyclo-piétonne, repenser les places publiques (Place de l'Espée, Place Henri Breton).

Avec en parallèle des actions « plus petites » menées sur plusieurs fronts en matière d'habitat, de redynamisation de l'activité économique (en particulier le commerce du centre-ville) et de valorisation du patrimoine naturel et du patrimoine historique, etc.

Le décret tertiaire

- 40 %
en 2030- 50 %
en 2040- 60 %
en 2050

Des objectifs ambitieux



< RÉFECTION DE LA RUE RENÉ DIDIERJEAN >

L'aménagement de la rue Didierjean est pratiquement terminé.

C'est une belle opération qui a permis la création d'une piste cyclable de 1,3 km, la réfection complète de la voirie et des réseaux, la plantation de nombreux arbres et d'espaces verts ainsi que la pose d'un mobilier urbain moderne.

Cet aménagement participe à embellir l'image de notre commune et l'amélioration du cadre de vie des Carpieniens !

L'objectif à moyen long terme est de poursuivre cette dynamique de transformation des espaces publics de manière cohérente sur les axes stratégiques de la commune.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DIDIERJEAN



Une piste cyclable bidirectionnelle
1,3 km de long
2,5 m de large



57 arbres plantés
723 arbustes
2 152 plantes vivaces
1 976 graminées
405 m² de prairies



1,3 km de chaussée automobile refaite



4 221 m² de surface en gestion intégrée des eaux pluviales

EN CHIFFRES



4 bancs
4 corbeilles
8 arceaux vélos
64 potelets
30 lampadaires à LED
1 passage piéton lumineux intelligent

BUDGET

1,8 million TTC €



Subventionné à 80 %
Agence de l'Eau
Département des Vosges
Région Grand Est
État + Bonus Petites villes de demain
CAE

AVANT



APRÈS



< ÉTUDE DU PÔLE MARCEL GOULETTE >

L'ancien lycée professionnel est composé de nombreux bâtiments, dont les étages sont vacants et le bâti dégradé. Ces nombreux espaces demandent donc à être repensés pour un usage optimal du site.

Suite à plusieurs réunions de concertation publique, avec les élèves de l'école Saint-Nicolas, les habitants, les élus, plusieurs scénarii sont apparus. Les idées et projets émergents seraient la création d'un espace dédié aux associations, la rénovation d'un bâtiment scolaire, éventuellement l'ouverture à des espaces de start-up ou bien des logements, amélioration du stationnement... L'axe principal de réflexion reste le même, quels que soient les scénarios présentés, à savoir retrouver une ouverture du site, avec une artère traversante et une végétalisation et arborisation du site pour embellir ce lieu.

Un projet de grande envergure qui se verra réguler dans une temporalité à long terme. Bien que les réflexions soient avancées, elles demandent encore quelques points d'ajustement avant de pouvoir présenter un scénario convergent, accompagné d'un chiffrage et financement adapté.



< RÉNOVATION DE L'ÉCOLE HENRI BRETON >

Pour mener à bien ce projet d'envergure, la commune a sollicité l'accompagnement à maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération d'Épinal. Ce service fort d'une équipe pluridisciplinaire (énergie, bâtiment, service juridique) et expérimentée (nombreux projets de rénovation énergétique, dont des écoles sur le périmètre de la CAE) nous accompagne pour la sélection d'un maître d'œuvre qui sera littéralement l'architecte du projet.

Ce projet devrait s'échelonner sur 2 ans pour finir en 2026 et comportera :

- La végétalisation de la cour d'école
- La rénovation énergétique des bâtiments
- La création d'une cantine satellite pour les maternelles
- La rénovation des sanitaires
- L'amélioration des salles de classe et couloirs
- La mise aux normes accessibilité et sécurité des bâtiments



< EMPLOIS >

À Charmes, le taux de chômage est plus élevé que dans le reste du territoire, un non-sens quand nous savons que 70 % des entreprises déclarent éprouver des difficultés à recruter et que plus de 80 postes sont à pourvoir actuellement sur notre commune.

Près de 200 entreprises composant le tissu économique local ont reçu un questionnaire visant à connaître les besoins des entreprises du bassin de vie de Charmes. Le constat partagé est le suivant : les formats classiques de forum de l'emploi sont essorés. C'est pourquoi, la CCI, la CAE qui détient la compétence relative à l'emploi, et France Travail nous ont proposé la tenue d'un « job dating inversé » le 24 septembre 2024. Le temps d'une journée, les entreprises volontaires devront convaincre les candidats préalablement sélectionnés de les rejoindre.

QUELLES SONT LES RAISONS AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT ?

« MANQUE DE MOTIVATIONS » « MANQUE DE FORMATION » « RÉMUNÉRATION »
 « ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL » « MÉTIER QUI N'ATTIRE PLUS » « PÉNIBILITÉ » « MANQUE DE COMPÉTENCE, DE FIABILITÉ ET D'EXPÉRIENCE DES CANDIDATS »
 « HORAIRES DE TRAVAIL : 3X8, WEEK-END... » « MANQUE D'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE DE CHARMES » « BASSIN DE VIE COMPLIQUÉ »

QUELS SONT VOS BESOINS ?



< TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES >

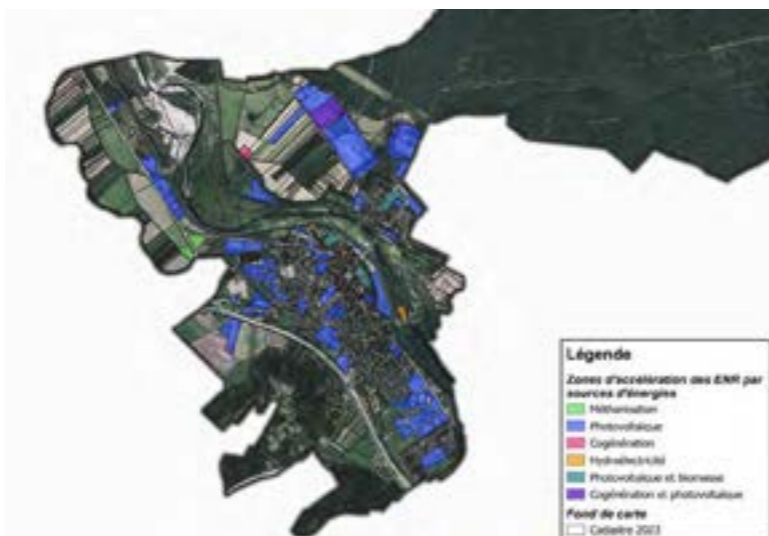
Afin de redynamiser l'économie en centre-ville, nous souhaitons mener une politique proactive de lutte contre la vacance des commerces. En effet, plusieurs locaux sont actuellement vides et délaissés par les propriétaires. Ceci impute une image négative à notre belle ville. En appliquant une taxe supplémentaire, nous espérons que ceux-ci se saisissent du sujet afin de les mettre en location ou les rendre disponibles à la vente.

< DÉFINITION DES ZAENR >

Depuis la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée en mars 2023, les communes doivent désormais définir, après concertation avec les administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ceci concerne tant les espaces publics que privés. Il ne s'agit nullement d'une obligation, mais bien d'un appui pour mettre en place tout projet de transition énergétique.

Nous bénéficions déjà sur la commune de centrales hydrauliques indépendantes. Nous envisageons de développer un parc photovoltaïque et des modes de chauffages alternatifs. Nous avons également opté pour ne pas favoriser l'implantation d'énergie éolienne sur notre commune.



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Durant ces premiers mois de mandat, Raphaël Michelet et son équipe municipale ont poursuivi leur engagement pour davantage de démocratie participative au sein de la commune par différents moyens :

< RÉUNIONS DE QUARTIER >

4 réunions de quartiers ont été organisées au printemps, rassemblant une centaine d'habitants en tout.

L'occasion pour le premier magistrat et son équipe de faire un bilan sur les premières actions mises en place et surtout présenter les projets pour la commune, tout en répondant aux préoccupations quotidiennes des Carpieniens.

Les grands sujets tels que les questions de sécurité, d'incivilité et de mobilité sont au cœur des discussions.

Nous nous attelons à mettre en place, autant que faire se peut, les moyens pour répondre à ces problématiques.

À noter :

De prochaines rencontres publiques, thématiques et sur le terrain seront proposées à partir de la rentrée. Les dates vous seront communiquées via les différents réseaux de communication de la commune. Nous vous espérons nombreux à ces moments d'échange.



< ENQUÊTES >

Plusieurs sondages ont été proposés aux Carpieniens ces 6 derniers mois.

Consultation citoyenne pour redynamiser le marché



Vous avez été nombreux à répondre à notre enquête sur le marché : plus de 150 réponses !

La préférence des Carpieniens se porte sur un marché le samedi matin.

L'équipe municipale travaille en collaboration avec les marchands ambulants et leur Fédération pour avancer sur ce sujet.

Enquête à destination des usagers de la SNCF

Merci pour votre importante participation à l'enquête sur l'utilisation du TER et de la gare que nous vous avons proposée (plus de 150 participants !).

Ces réponses ont pu alimenter et illustrer les discussions que nous avons eues avec les représentants de la SNCF et de la région Grand Est en charge de notre ligne.



Parmi les sujets abordés :

- Le parking : entretien et évolution
- Le dépose minute
- Les problèmes inhérents à la passerelle et à l'ascenseur
- Les horaires d'ouverture de la gare
- La vétusté, la suppression ou le sous-dimensionnement de certains trains

Nous suivons attentivement ce dossier et vous tiendrons au courant des solutions proposées.

< PROJET DE LA GENDARMERIE >

Nous avons initié le sujet de la création d'une nouvelle gendarmerie. Le terrain, situé dans la zone de l'Hermitage, est réservé auprès de la CAE.

Nous sommes désormais en attente de la réception du cahier des charges de la part du ministère de la Défense.



Vous êtes installé à Charmes depuis moins d'un an ?

La municipalité vous invite à participer à un petit-déjeuner d'accueil des nouveaux Carpieniens qui se déroulera le 5 octobre à 9 h à la mairie.

Si vous souhaitez participer, merci de vous préinscrire via le formulaire disponible sur le site de la mairie ou sur Intramuros.



Paul HETT

Vice-Président de la commission



Nicolas PAGEL

Conseiller délégué



2ÈME COMMISSION

« Transition écologique – environnement – forêt – mobilité »

Vice-Président : Paul HETT

Conseiller délégué : Nicolas PAGEL Agents référents : Olivier RIGAUT, Thomas FAGES

Membres : Régis LEROY, Nicolas PAGEL, Thierry MANESSIER, Charlotte DAGUIN, Hervé DONEL, Gérard GORIUS, Emilie THOUVENOT, César SIMONIN, Gwladys PONCET, Richard SCHLIENGER, Jordan CRUCIANI, Guy LAMBLLOT

MOBILITÉ

« BIENTÔT UN PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ À CHARMES ! »

Dans le cadre de son programme d'actions « Petites villes de demain », la ville de Charmes va engager avec le concours de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, un **Plan Communal de Mobilité** dès la rentrée scolaire 2024. Cette opération s'inscrit logiquement dans la fiche action n°2 de son programme d'actions (disponible sur le site web

de la ville rubrique *Petites villes de demain*).

Un Plan Communal de Mobilité, c'est quoi ? Pour quoi faire ?

Un **Plan Communal de Mobilité** est un document définissant la **stratégie** de la commune en matière de mobilité en **concertation avec les habitants et les acteurs du territoire** :

valorisation et sécurisation des modes actifs (vélos, piétons), optimisation du stationnement, favoriser l'usage des transports en commun, amélioration de la signalisation et de la circulation, etc.

Tout ceci en cohérence avec les actions entreprises par les territoires voisins et l'Agglomération d'Épinal.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« LA VILLE DE CHARMES S'ENGAGE DANS LA VOIE DU TRI DES BIODÉCHETS »

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les Français doivent disposer, à proximité de chez eux, d'une solution de tri de leurs biodéchets et s'attacher à extraire de leur poubelle ménagère les déchets biodégradables en vue de leur traitement plus responsable.

Pour répondre à cette obligation, depuis plusieurs années, le SICOVAD mène une campagne de sensibilisation active. Ainsi, les techniciens du SICOVAD accompagnent les ménages, les bailleurs privés et les collectivités sur les choix à faire en la matière.

Pour les ménages de l'Agglomération d'Épinal, il permet à tous d'acquiescer à prix subventionné, un composteur individuel à poser dans le jardin pour récupérer les déchets alimentaires afin de les transformer en compost.

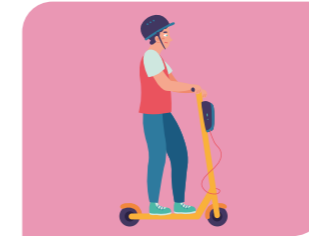
Pour la cantine scolaire, les techniciens ont conseillé les élus pour l'installation d'un composteur et une table de tri des biodéchets. Ces équipements ont été mis en place au début du mois d'avril. Le personnel du périscolaire, le personnel de cantine et le personnel des espaces verts ont été formés, chacun en ce qui les concerne, aux fonctions respectives.

Par ailleurs, une éventuelle extension des dispositifs actuels est en réflexion, en particulier dans les quartiers de la ville où les bâtiments ne disposent pas de jardins. Une réunion publique sera organisée au début d'automne prochain pour proposer les solutions envisageables et recueillir l'avis des Carpieniens.

Rédigé avec le concours de M. Thomas Fages et des techniciens du SICOVAD. Merci à eux.



« QUELQUES RÈGLES POUR CIRCULER EN TROTINETTE, EN GYROPODE, EN MONOROUÉ ÉLECTRIQUE, À VÉLO »



Les trottinettes électriques, gyropodes ou monoroués électriques

Vous devez circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h ou sur les aires piétonnes à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons.

Vous devez être âgé d'au moins 14 ans pour l'utiliser. La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h et l'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.

Vous devez vous vêtir d'un équipement rétro réfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée et votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

Pour votre sécurité, le port du casque est conseillé. Enfin, vous devez avoir une assurance responsabilité civile.



Les trottinettes sans moteur

Vous êtes considéré comme un piéton, vous devez donc

circuler sur les trottoirs, respecter les feux tricolores réservés aux piétons, emprunter les passages pour piétons. Enfin, vous devez rouler à allure modérée (6 km/h).

Pour votre sécurité, le port du casque est conseillé.



Les vélos

Un vélo pour adulte (électrique ou non), compte tenu de ses dimensions, est considéré comme un véhicule.

Vous devez donc rouler sur la chaussée ou sur la piste cyclable s'il y en a une.

Vous pouvez utiliser le trottoir à condition de marcher en tenant votre vélo à la main.

Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. À partir de 12 ans, le port du casque n'est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé.

Les enfants de moins de 8 ans peuvent faire du vélo sur trottoir en faisant attention aux autres usagers

Dans tous les cas, l'usage du téléphone est interdit.

FORÊT

« DU BOIS DE CHAUFFAGE POUR LES CARPINIENS »



Les cessionnaires ont exploité le bois de chauffage dans les règles

La forêt communale de Charmes d'une surface de 1240 ha dispose d'une belle ressource en bois. Par le document d'aménagement forestier proposé par l'ONF et approuvé par délibération du conseil municipal de Charmes le 25 novembre 2021, elle

participe pleinement aux trois fonctions, économiques, sociales et environnementales qui sont la base de la gestion multifonctionnelle des forêts françaises.

Au titre de la fonction sociale, le Conseil Municipal lors de la session de novembre 2023 a décidé de maintenir la possibilité offerte aux habitants de Charmes de bénéficier de bois de chauffage issu de la forêt communale pour leur consommation propre « rurale et domestique », dans le respect de la réglementation en vigueur.

Au travers de la consommation « rurale et domestique » il faut entendre que les bénéficiaires utilisent le bois pour leur propre consommation, mais ils ne peuvent en faire le commerce et le revendre. De même, ils sont appelés à le façonner eux-

mêmes. En cas de façonnage du bois par des prête-noms non professionnels, ils encourent le risque d'être considérés comme un employeur présumé, avec toutes les responsabilités qui en découlent.

Pour cet hiver 2023/2024, deux modalités non cumulables ont été offertes aux habitants de Charmes, soit le façonnage du bois de chauffage par eux-mêmes sous forme de cession amiable, soit l'acquisition de bois de chauffage façonnés sous forme d'affouage façonné. Les inscriptions en mairie ont eu lieu entre le 20 et le 27 novembre 2023.

Pour la cession amiable, 34 candidats se sont inscrits pour façonner chacun 15 stères de rondins et quartiers au prix de 8 € le stère. Le façonnage a débuté le 26 décembre 2023

et le bois doit être sorti de forêt pour le 31 août. Ce sont donc au minimum 510 stères de chêne qui viendront chauffer les salons et séjours à partir de l'hiver 2025/2026.

Pour l'affouage façonné par un professionnel, 16 Carpieniens se sont inscrits pour chacun 10 stères de quartiers et rondins en s'acquittant d'une taxe affouagère de 380 €.

Un premier sondage effectué auprès des bénéficiaires fait apparaître que ces nouvelles modalités sont plutôt bien appréciées. Le bois est plus facile à fendre que les années précédentes, et le façonnage est plus sécurisant, d'autant plus qu'une session de sensibilisation aux bonnes pratiques a été dispensée aux cessionnaires par un formateur du CFPPA de Mirecourt.

< LE CONSEIL MUNICIPAL A VISITÉ LA FORÊT DE CHARMES >

Les membres du conseil municipal de Charmes se sont retrouvés le samedi 1er juin pour parcourir les sentiers de la forêt communale. Fort des explications des techniciens de l'ONF, Boris Fatré et Sébastien Jager, d'éminents naturalistes, Michel Munier et Bertrand Kernel et de Jacques Petitjean, adjudicataire de la chasse communale, cette sortie a permis aux élus accompagnés de leurs conjoints ou conjointes et de leurs enfants, de découvrir les 3 facettes de la gestion forestière française, où se conjuguent en un même lieu, la protection des milieux, l'accueil du public et la production forestière.

Un premier arrêt a permis de découvrir le castor d'Europe, bien installé dans un vallon humide de la forêt, où il a construit huttes et barrages. Les élus ont approuvé la proposition de l'ONF et des naturalistes de protéger ce milieu naturel pour préserver son cadre de vie.

Le deuxième arrêt a été consacré à l'évolution de la forêt devant les conséquences du changement climatique. Sur une parcelle d'épicéas ravagée par le scolyte, les techniciens de l'ONF ont proposé une plantation en mosaïque composée d'essences forestières adaptées aux évolutions du climat.

Un troisième arrêt a permis à Bertrand Kernel de présenter la mare forestière installée en fin d'été 2023. En fin pédagogique, il a développé la vocation pédagogique de ce site pour les scolaires en particulier, ainsi que les aménagements prévus qui seront installés au cours de cet été. Les élus ont souligné la nécessité de préserver la zone en limitant au maximum l'intrusion d'engins motorisés.



Des élus attentifs aux explications des techniciens de l'ONF



Des castors bâtisseurs de barrages

< UNE MANŒUVRE « FEUX DE FORÊT » EN FORÊT COMMUNALE DE CHARMES >



Les effets du changement climatique sur la végétation forestière sont connus des forestiers qui les anticipent en adaptant leur gestion courante et en programmant la régénération des peuplements au travers d'essences adaptées aux évolutions des températures et aux périodes de sécheresse à venir.

Pour autant, ce ne sont pas les seuls risques à anticiper. Les effets du changement climatique peuvent aussi aggraver le risque incendie de forêt : les zones exposées à

ce risque devraient s'étendre en France métropolitaine et dans les zones déjà touchées et les risques d'incendies pourraient s'étendre à la moyenne montagne. Il est également probable que la saison des incendies de forêt s'allonge dans l'année, passant ainsi de 3 mois actuellement à 6 mois dans un avenir proche.

Les Services d'Incendies et de Secours (SDIS) s'organisent et se préparent à répondre aux alertes qui pourront survenir dans les différents massifs forestiers de l'hexagone,

et y compris dans nos forêts vosgiennes.

Ainsi, la forêt communale de Charmes a accueilli, le 15 juin dernier, des manœuvres de grande ampleur dans le cadre de la formation des sapeurs-pompiers du SDIS 88 et du SDIS 54 à la spécialité « feux de forêt ».

Ces manœuvres étaient placées sous la responsabilité du Commandant Pascal Humbert et ont contribué à préparer la saison 2024 en vérifiant divers aspects opérationnels, dont les conditions d'acheminement et de progression des secours sur les chemins forestiers, les différentes techniques d'extinction des feux et la mise en œuvre des moyens spécifiques aux feux de forêt.

L'engagement a porté sur plus de 60 « femmes et hommes du feu », 8 camions feux de forêt, 2 camions pompe, 1 poste de commandement,

en présence du Lieutenant-Colonel Thibault Dupuis. L'Office National des Forêts était également présent en la personne de Sébastien Jager, Technicien forestier, ainsi que le Centre National de la Propriété Forestière pour ce qui concerne la forêt privée, en la personne de Cyril Vitu, Ingénieur forestier.

Le maire de Charmes, Raphaël Michelet, avait donné son plein accord pour la réalisation de ces manœuvres. Il était représenté par Paul Hett, adjoint ayant en charge l'environnement et la forêt.

Rappel : Mme la Préfète des Vosges a pris un arrêté préfectoral le 6 juin 2024, précisant les conditions d'utilisation de feu en forêt et dans les zones agricoles et espaces naturels (arrêtés 2024/102).

< UNE MARE PÉDAGOGIQUE EN FORÊT COMMUNALE DE CHARMES >



Le CPN « Les P'tits Castors » a présenté au Conseil Municipal de Charmes en 2022, un projet de création d'une mare forestière à vocation pédagogique. Après de longues discussions entre la municipalité, l'association et l'ONF, le lieu d'implantation a finalement été retenu en parcelle 17 de la FC de Charmes.

La mare a été creusée en septembre 2023. Le montant de la réalisation a été supporté par le CPN, subventionné par la région Grand Est.

Depuis, des sorties d'observations ont permis de constater qu'elle a été colonisée par de nombreux amphibiens et insectes aquatiques.



Par ailleurs, plusieurs classes des écoles de Charmes et des structures périscolaires ont déjà fait des sorties sur ce site en collaboration avec l'ONF et le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine.

Pour parfaire l'accueil des scolaires et des amoureux des espaces humides, des aménagements seront bientôt

installés (tables et panneaux).

Dès la fin des travaux, l'inauguration de cette belle réalisation sera organisée.

Rédigé avec le concours de M. Bertrand Kernel – Merci à lui

BIODIVERSITÉ ET NATURE

< LES CIGOGNES DU PORT DE CHARMES FONT LE BONHEUR DES PROMENEURS >



Selon les observations de personnes particulièrement attentives, la première cigogne s'est installée sur les platanes du port de Charmes en mars 2017. Rapidement, il s'est formé un couple par l'arrivée d'une deuxième. En 2018, le deuxième couple est arrivé et s'est installé proche du premier couple. En 2019, deux nids artificiels n'ont pas été occupés. Entre 2020 et 2022, peu d'observations ont été faites compte tenu de la densité du feuillage des platanes qui n'ont pas été élagués ces années.

En 2023, deux couples sont

arrivés. Un seul s'est installé dans le nid artificiel et a permis à 3 oisillons de se développer. L'autre a quitté le site. Plusieurs raisons sont évoquées à ce départ : intensité de la présence de corvidés concurrence les cigognes, branchaison très importante du sommet des arbres qui pourrait avoir eu une incidence néfaste au développement des cigognes.

En 2024, la Municipalité a pris conseil auprès de spécialistes de l'élagage des arbres sur les conséquences d'un élagage sur la santé des platanes sur l'influence de cet élagage pour

favoriser l'installation et le développement des cigognes. Rassurés, les élus ont décidé l'élagage en « tête de chat », traditionnellement pratiqué de manière « douce » sur les platanes du sud de la France.

Après l'élagage des platanes du port, un couple s'est installé dans le nid artificiel à partir du mois de mars et un deuxième couple construisait son nid sur le troisième arbre à la mi-avril. Quant aux corvidés, ils se sont déplacés sur d'autres arbres dans la périphérie du port.

Des observations factuelles pour permettre de mieux comprendre les relations entre corvidés et cigognes.

Pour documenter de manière objective les impressions pour mieux suivre le développement des cigognes et sur les relations entre cigognes et corvidés, le CPN « Les P'tits Castors » a posté sur son site <https://cpn-ptitscastors.blogspot.com/p/les-cigognes-charmes.html> une page informative qui permet à toute personne

de noter leurs observations concernant ces espèces. On y trouve également des conseils. Cette page se veut évolutive en fonction des données qui seront recueillies.

Une séance d'observation des cigognes a été organisée conjointement entre le CPN et la Municipalité le 19 avril. Malgré la pluie, une quinzaine de personnes étaient présentes. Un nouveau rendez-vous le 28 juin a permis d'observer trois oisillons nourris par les parents.

À suivre ... À vos jumelles, à vos stylos, et rendez-vous sur la page du CPN.

Rédigé avec le concours de M. Bertrand Kernel et de Mme Chantal Carrara – Merci à eux.





Maud THOMAS

Vice-Présidente de la commission



3ÈME COMMISSION « Affaires sociales - CCAS - Seniors - Solidarité »

Vice-Présidente : Maud THOMAS

Conseillère déléguée : Aurélie MUSSIER Agent référent : Karine FROMENT

Membres : Aurélie MUSSIER, Camille LACOMBE, Christophe JEAN, Gérard GORIUS, Virginie BERETTA



Aurélie MUSSIER

Conseillère déléguée

LES ACTIONS MENÉES DEPUIS LES ÉLECTIONS

10 DÉCEMBRE 2023

« BANQUET DE L'ÂGE D'OR »



Le repas offert par le CCAS a rassemblé 155 convives.

Les prestataires du banquet :

– Mises en bouches : Les Délices de Julie, Charmes

– Repas : Boucherie Charcuterie Traiteur Guillaume, Charmes

– Desserts et Gourmandises : Pâtisserie Cunin Mentre, Charmes

– Vins et Bulles : Cave Roulot, Uxegney
– Fleurs : Atelier Flo'Réal, Charmes
– Orchestre : Dancing Lunéville

– Pain : Boulangerie Glohr, Charmes
– Le transport des personnes non valides a pu se faire grâce au prêt généreux du minibus de l'Association du Quartier des Folies.

Pour les Carpinieniens âgés de 80 ans et + n'ayant pu se déplacer pour cet événement, le CCAS a initié un colis de fin d'année.

FÉVRIER 2024

« COLIS DE NOËL »



Pris par le temps, c'est seulement en février que la distribution des colis a pu avoir lieu.

Cette année, en collaboration avec la maison de retraite Saint-Martin, les seniors de l'Ephad ont également pu bénéficier du colis. 111 colis ont été distribués. Les membres du CCAS ont participé à la distribution à domicile.

Ce fut une belle réussite, remplie d'émotion et de partages.

Ont participé à la confection :

- Pharmacie de l'Hermitage, Charmes
- Pharmacie Les Grands Jardins, Charmes
- Les Fées Mères, Charmes
- Le Marché aux Affaires, Charmes
- Epicerie Germano, Charmes

SAVE THE DATE

3 novembre 2024

Banquet de l'Âge d'or
et distribution des colis

4 DÉCEMBRE 2023 « DISTRIBUTION DES LIVRES À LA SAINT NICOLAS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES ET À LA CRÈCHE »

En collaboration avec la commission Fêtes et Cérémonies qui a offert les chocolats, le CCAS a offert de jolis livres, choisis par âge et par niveaux allant de la maternelle au CM2, ainsi que des veilleuses pour les bambins de la crèche.

« ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE EN DIÉTÉTIQUE »



Deux ateliers ont été proposés : le premier sur la lecture des étiquettes alimentaires et le second sur les bases de la nutrition.

MARDI 21 MAI 2024

« VOYAGE DE L'ÂGE D'OR »



Le mardi 21 mai, le voyage annuel du CCAS a enchanté nos Carpinieniens de 65 ans et plus !

59 seniors ont participé à cette magnifique journée qui s'est déroulée ainsi :

- Départ de Charmes à 8h, direction l'hôtel de la Paix à Gérardmer pour un délicieux petit-déjeuner.
- Ensuite, cap sur Fougerolles où la fantastique équipe du Cabaret nous attendait. Nous avons savouré un incroyable déjeuner spectacle au restaurant la Gabiotte. Chants, imitations, son et lumière, plumes et

paillettes. Un bonheur pour plus de 3 heures de spectacle époustouflant et de dégustation !

– Retour en bus avec un conducteur super aimable. Arrivée à Charmes vers 18h30.

– Tout était parfait et tout le monde était ravi !

« LA PAUSE-CAFÉ »



Ce moment de partage et d'activités a lieu tous les deuxièmes jeudis de chaque mois pour le plus grand plaisir des résidents de l'EHPAD Saint Martin.

• Les Pauses-café passées :

14/12/2023 > reprise de la Pause-café, Maison des loisirs

11/01/2024 > salle des animations, Maison du Livre et de la Culture

8/02/2024 > maison de retraite

14/03/2024 > maison de retraite

11/04/2024 > salle des animations, Maison du Livre et de la Culture

16/05/2024 > Maison des loisirs

• Les Pauses-café à venir :

13/09/2024 > barbecue, Maison de retraite

10/10/2024 > Maison des loisirs

17/11/2024 > salle des animations, Maison du Livre et de la Culture

« MISE EN PLACE D'UN CONSEIL DES SENIORS »

Les réunions d'information ont eu lieu les 16 mai et 4 juillet. La première assemblée plénière se tiendra le 25 septembre en Mairie.

Ville de
charmes
au cœur de la proximité

CONSEIL DES SENIORS

- ✓ Vous avez 60 ans et plus
- ✓ Vous êtes Carpinien(nienne)
- ✓ Vous n'êtes pas élu(e)
- ✓ Vous êtes libéré de toute obligation professionnelle
- ✓ Vous n'êtes pas membre du CCAS ou conjoint d'une personne occupant cette fonction

→ PARTICIPER
→ PROPOSER
→ AGIR
→ ENSEMBLE

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Karine FROMENT :

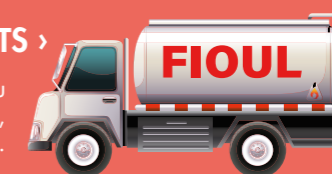
- par mail : k.froment@mairie-charmes.fr ou
- par téléphone : 03 29 38 21 57

DÉCEMBRE 2023/JANVIER 2024

« COMMANDE GROUPEE DE FIOUL ET PELLETS »

✓ 9 600 L de fioul (9 personnes) et environ 1 700 kg pour les pellets (13 personnes).

✓ Opération renouvelée au mois d'août pour des pellets, fioul et biofioul si demande.



« POLITIQUE DE PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE »

La commune de Charmes a été reconnue prioritaire en matière de santé mentale par l'Agence Régionale de Santé, mais aussi l'Institut de Recherche et de Documentation en Économie de la Santé. Ces résultats ont notamment pris en considération l'importance du nombre de personnes âgées et dans une situation précaire. Le niveau d'éducation, la moyenne des revenus assez faible et l'importance des familles monoparentales ont aussi été retenus.

Alertés de ce constat, la municipalité et le CCAS ont décidé de mettre en œuvre une politique de prévention en santé mentale au cours de cette année 2024. Cette démarche est soutenue par la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) et s'appuie sur le Contrat Local de Santé (CLS). Ce dernier est un outil de contractualisation co-porté par la CAE et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ayant pour objectif d'améliorer la santé et le bien-être des habitants du territoire.

La santé n'est pas une compétence obligatoire des communes, mais elle constitue une responsabilité collective et partagée. Les interventions portées en matière par les collectivités territoriales sont encouragées depuis la loi dite Hôpital dans laquelle est mis en œuvre un processus de territorialisation de l'action publique en matière de santé. De plus, la commune est à proximité de la population, mais aussi à la croisée de multiples services et institution lui

permettant d'agir dans une approche globale et transversale pour la santé.

La santé est ainsi une préoccupation constante de la municipalité puisque toutes les décisions prises par une collectivité ont des conséquences sur la santé et le bien-être de ses habitants. Cela se traduit dans les actions du CCAS venant en aide aux personnes vulnérables, mais aussi dans toutes les actions veillant à la sécurité et à la salubrité publique.

Des actions spécifiques ont aussi été mises en place dans le cadre de cette prévention (détails ci-dessous) :

- Journées de sensibilisation aux enfants neuroatypiques (21 mars au 21 avril) : ces journées avaient pour but d'informer sur les troubles du neurodéveloppement des enfants et d'apporter des ressources aux parents rencontrant ces difficultés. L'objectif était aussi de comprendre les différences entre les enfants afin d'améliorer le bien vivre ensemble, composante du bien-être ;
- Formations dans le domaine de la santé mentale ; ces formations concourent à mieux connaître la santé mentale, des troubles pouvant l'affecter et des ressources possibles,
- Questionnaire – mesure du bien-être : cette enquête permet d'établir le niveau de bien-être des habitants, mais sera aussi déterminante pour les actions sociales futures.

Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires – JO 22 juillet 2009

Qu'est-ce que la santé mentale ?

La santé mentale est une composante de la santé aussi importante que la santé physique. Selon l'OMS, « il n'y a pas de santé sans de santé mentale ».

Chaque individu est en permanence à la recherche d'un équilibre entre les ressources qu'elle possède pour se sentir bien et des obstacles qu'elle rencontre. Au cours de l'existence, l'équilibre peut être rompu puis rétabli. Pour rétablir l'équilibre, on peut trouver des ressources en soi-même et autour de soi. La santé mentale se consolide ou se détériore selon des facteurs individuels et d'autres, liés à la société et à l'environnement dans lequel la personne vit.

Source : Psychom



« POLITIQUE DE PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE »



✓ Formations gratuites proposées aux Carpieniens avec le soutien du Contrat Local de Santé

✓ Formation Premiers secours en santé mentale – 18 et 19 avril 2024 – salle des mariages – Mairie

✓ Formation complète qui a satisfait les participants en leur proposant les outils nécessaires pour détecter les difficultés en santé mentale.

✓ Formation prévention du risque suicidaire – module sentinelle – 27 mai 2024 – Présentation des outils de

prévention avec notamment le numéro utile 3114. Ce numéro d'appel, gratuit, accessible 24H/24 et 7J/7 en tout point du territoire national, permet la prise en charge des personnes ayant des idées suicidaires et de leur entourage, depuis les premières idées de mort jusqu'à la crise suicidaire.

✓ Formation – Outils pour développer les compétences psychosociales. Proposition notamment de jeux pour valoriser les compétences psychosociales des enfants.

✓ Formation – Mesure de désescalade de la violence – 16 et 17 septembre 2024 – à venir

✓ Consultation publique des habitants quant à leur bien-être – Résultats transmis pour étude, mais deux thèmes

d'action ressortent : l'anxiété/ troubles du sommeil, les difficultés au travail

Une rencontre sera organisée prochainement afin de vous présenter les résultats de cette enquête, mais aussi recueillir les idées et propositions de chacun (atelier, jour et horaires de disponibilité), etc.

PROJETS À VENIR DANS LE CADRE DE LA SANTÉ MENTALE :

Septembre 2024

✓ Conférence sur les violences intrafamiliales – CIDFF

Octobre 2024

✓ Tous en mouvement :
– Actions APS et Ciel Bleu
– Proposition d'atelier réalisé par des éducateurs de

la base Naudin (CAE) dans les écoles pour sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique (à préciser avec la commission des affaires scolaires)

✓ 17 octobre 2024 - **Journée bien-être et mouvement** – Centre AFPA – Golbey – action dans le cadre de la semaine de sensibilisation de la santé mentale

✓ **Atelier pour la semaine de sensibilisation à la santé mentale**

Novembre 2024

✓ **Conférence sur le régime juridique des personnes vulnérables**

✓ **Atelier sur les addictions, Mois sans Tabac**

« JOURNÉES DE SENSIBILISATION AUX ENFANTS NEUROATYPIQUES »



Exposition à la bibliothèque du 20 mars au 21 avril (une présentation des troubles du neurodéveloppement, un focus sur la trisomie 21 et un focus sur l'autisme).



Actions chaussettes dépareillées pour la Trisomie 21, le 21 mars et 2 avril, tous en bleu pour la journée mondiale de l'autisme.



Rencontre le 13 avril avec Mme Lecomte, bénévole à l'association ACSCH et Mme Legrand, présidente de l'association Trisomie 21 Vosges.



MESSAGE DE PRÉVENTION !

La commune n'est pas l'auteur de messages commerciaux pour la vente de produits dont des panneaux photovoltaïques. Cela constitue des spams et nous vous invitons à la plus grande prudence.

Pour en savoir plus :
<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/comment-lutter-contre-spams>



Le CCAS, c'est aussi :

- ✓ Une aide financière pour l'accueil des enfants en ALSH
- ✓ Des aides pour le BAFA
- ✓ Des aides pour le permis de conduire et des chèques carburant – etc.

Renseignements auprès de Mme Froment : k.froment@mairie-charmes.fr



Hervé DONEL
Vice-Président de la commission



Gaëtanelle BRIÈRE
Conseillère déléguée



Emilie THOUVENOT
Conseillère déléguée



Christophe Jean
Conseiller délégué



4ÈME COMMISSION

< Sport - Jeunesse - Affaires scolaires >

Vice-Président : Hervé DONEL

Conseillers délégués : Gaëtanelle BRIÈRE, Emilie THOUVENOT, Christophe JEAN

Membres 4.A : Emilie THOUVENOT, Sylvain BOST, Thierry MANESSIER, Christophe JEAN, Régis LEROY, Richard SCHLIENGER, Géraldine XEMARD

Membres 4.B : Gaëtanelle BRIÈRE, Camille LACOMBE, Christophe JEAN, Valérie MAUCORPS, Virginie BERETTA, Géraldine XEMARD, Valérie MAUCORPS, Géraldine XEMARD

< SAINT NICOLAS >

Le 4 décembre, Saint Nicolas a réalisé sa traditionnelle tournée des écoles, sans oublier la crèche. Son compère le père Fouettard était également de la partie.



Une première réunion d'information sur la mise en place du futur conseil des jeunes s'est déroulée le mercredi 29 mai.

Les jeunes participants ont pu se renseigner sur le fonctionnement d'un CMJ et commencer à proposer quelques sujets sur lesquels le groupe pourrait travailler.



< AIRE DE JEUX DE L'HERMITAGE >

Ouverture officielle le 16 avril de la nouvelle aire de jeux du quartier de l'Hermitage.

L'infrastructure innovante du fait de sa composition entièrement en bois de robinier nécessitant peu d'entretien, fait la joie des enfants du quartier.



< REMISE DES CALCULATRICES AU CM2 >

Distribution d'une calculatrice aux élèves de CM2 entrant en 6ème avec le soutien financier du CCAS.

Cérémonie ayant eu lieu le 2 juillet en Mairie.



< EXPOSITION SUR LES J.O. >

Une exposition sur les Jeux Olympiques était en place à la maison du livre du 11 au 24 juillet.

L'occasion de se replonger dans l'histoire des JO.



< LA FRANCE EN COURANT >

La France en courant, la plus longue course en relais sur route de France est passée par Charmes le 16 juillet.

< TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE >

Mise en service du terrain de foot synthétique des Charmottes.





Maryse DROUOT

Vice-Présidente de la commission



Thierry MANESSIER

Conseiller délégué



Pascal FRANÇOIS

Conseiller délégué



5ÈME COMMISSION

« Culture - Associations - Fêtes et cérémonies »

Vice-Présidente : Maryse DROUOT

Conseillers délégués : Thierry MANESSIER, Pascal FRANÇOIS Agents référents : Romain MOREAU, Karine FROMENT

Membres 5.A : Thierry MANESSIER, Gaëtanelle BRIERE, Charlotte DAGUIN, Pascal FRANÇOIS, Paul HETT, Guy LAMBLOT, Géraldine XEMARD

Membres 5.B : Maud THOMAS DA COSTA, Pascal FRANÇOIS, Nicolas PAGEL, Charlotte DAGUIN, Gérard GORIUS

« ÇA C'EST PASSÉ À CHARMES ! »



« SAINT NICOLAS »

Décembre 2023

Traditionnel défilé de chars dans les rues de Charmes.

« THÉÂTRE AVEC "LES COPAINS D'ABORD" »

3 décembre 2023

Représentation théâtrale à la salle de l'Espée de la troupe rambuvetaise *les copains d'abord*.

« ANIMATIONS DE NOËL »

Décembre 2023

Animations de Noël : marché de Noël, spectacle de son et lumière, parade de mascottes et présence du père Noël.



« DÉFILÉ DE CARNAVAL »

17 mars 2024

Défilé de Carnaval avec la participation de costumés vénitiens et embrasement de Monsieur Carnaval, réalisé avec l'aide de l'Association du Quartier Les Folies et le Centre Social Itinérant et Multi-sites, sur la place de la mairie.



« MARCHÉ DE PRINTEMPS »

14 avril 2024

Marché de printemps avec la mini ferme et le concert du groupe *Amigo Rumba*.

« SPECTACLE D'UKULÉLÉ »

15 mai 2024

Ukulélé Vélo Tour, un spectacle musical mêlé de chansons et de textes poétiques proposé par Olivier Hermann à la maison du livre et de la culture.

« FÊTE DE LA MUSIQUE »

21 juin 2024

Scène ouverte, soirée mousse et bal années 80. Concert de l'association *Chœur et Choré*.

« MARCHÉ NOCTURNE »

20 juillet 2024

Un marché nocturne agrémenté d'un concert du groupe *Grand Large*.

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES & JUMELAGE



« CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX DÉPORTÉS CARPINIENS »

Dimanche 28 avril 2024

De nombreuses personnes avec des enfants et des jeunes gens pour une cérémonie en trois actes ce dimanche 28 avril.

- Dans l'enceinte de l'ancienne propriété Normier, un rappel des événements de septembre 1944 à Charmes, ville martyre. Une dépose d'une rose bleue, blanche ou rouge par des enfants à l'appel des noms des Carpiens déportés, fusillés et morts au combat.
- Juste derrière le mur de la propriété, l'inauguration du mémorial en hommage aux déportés Carpiens et à Charmes ville martyre.
- 50 m plus loin, devant la stèle des déportés, des déposes de gerbes par les personnalités présentes.

« VOYAGE À BERTRIX À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE BELGE »

Dimanche 21 juillet 2024

Voyage à Bertrix, ville jumelée à Charmes, à l'occasion de la fête Nationale Belge, environ 30 Carpiens étaient du voyage.

L'invitation est lancée pour recevoir nos amis belges à l'occasion de la fête nationale 2025.



11 novembre 2023

« CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE »



8 mai 2024

« CÉRÉMONIES DU 8 MAI »



14 juillet 2024
« CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET ET FEUX D'ARTIFICE »

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

Septembre

20-22 SEPTEMBRE ZACCHY FEST 3ÈME ÉDITION

(Association Taverne de Zaccharian)
Salle des fêtes de la mairie



19 SEPTEMBRE 2024 EXPOSITION D'ARTS

Salle des fêtes entre 10 h et 19 h entrée libre

Octobre

12 - 19 OCTOBRE EXPOSITION SUR LES ABEILLES

À la Maison du Livre et de la Culture



13 OCTOBRE GRAND VIDE GRENIER

(Kiwanis)

13 OU 20 OCTOBRE LOTO DES FOLIES

(Association des habitants du quartier des folies)
Maison du temps libre

18 OCTOBRE MUSIC QUIZZ

(Association Chœur et Choré)
Salle des fêtes



Octobre/ Novembre

OCTOBRE / NOVEMBRE RENCONTRES AVEC... L'ÉGYPTE

En collaboration avec la médiathèque des Vosges. Programme d'animations à la Maison du Livre et de la Culture.



22 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE EXPOSITION DE L'ASSOCIATION "VITRINE ARTISTES PEINTRES INCONNUS"

À la Maison du Livre et de la Culture

Novembre

9 NOVEMBRE SOUPE CONTÉE

(Association VaOùilMePlait)
Salle des fêtes



16 NOVEMBRE THÉÂTRE « LA LORIGUETTE DE VINCEY »

(Kiwanis)
Salle de l'Espée



02 NOVEMBRE CONCERT DE GRUMPY O'SHEEP

Musique irlandaise, 20 h 30
Salle de l'Espée. Gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans, 7 euros la place pour les 15 ans et +.



Novembre/ Décembre

22 NOVEMBRE AU 06 DÉCEMBRE

EXPOSITION DE L'ARTISTE PATRICE BRÉJOT

À la Maison du Livre et de la Culture



Décembre

6 ET 7 DÉCEMBRE MARCHÉ DE SAINT NICOLAS

(Association Carpi & Cie)
Galerie du Match

6 ET 7 DÉCEMBRE TÉLÉTHON

8 DÉCEMBRE DÉFILÉ DE SAINT NICOLAS

11 DÉCEMBRE SPECTACLE DE MAGIE POUR ENFANTS DE JO'MAGIC

Entrée libre, 15 h
Salle de l'Espée

14-15 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL ET ANIMATIONS DE NOËL

Spectacle de Burn'n Light, balades en calèche, orgue de barbarie...



César SIMONIN

Vice-Président de la commission



6ÈME COMMISSION

« Urbanisme - Travaux - Sécurité - Foncier - Patrimoine »

Vice-Président : César SIMONIN

Conseillers délégués : Régis LEROY, Gérard GORIUS Agents référents : Jemuel GEHRI, Sabrina MENDES

Membres : Nicolas PAGEL, Pascal FRANCOIS, Thierry MANESSIER, Régis LEROY, Camille LACOMBE, Gérard GORIUS, Charlotte DAGUIN, Richard SCHLIENGER, Valérie MAUCORPS, Guy LAMBLOT, Alain DELAURENT



Régis LEROY

Conseiller délégué



Gérard GORIUS

Conseiller délégué

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024



« RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS »

Mars 2024

Maitre d'œuvre : Direction des Services Techniques, Ville de Charmes.

Réalisation des travaux : BOIS AU JARDIN, Belgique (fourniture et pose des jeux)

Travaux d'agrément : Services Techniques, Ville de Charmes

Localisation : lotissement de l'Hermitage



« DÉPLOIEMENT D'ÉCLAIRAGE LED À L'ÉCOLE MATERNELLE DES FOLIES »

Mars 2024

Maitre d'œuvre : Direction des Services Techniques, Ville de Charmes

Réalisation des travaux : Services Techniques, Ville de Charmes

Durée des travaux : 1 mois



« MISE EN PLACE D'UNE CUVE DE 100 M3 POUR RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE »

Janvier 2024

Maitre d'œuvre : Direction des Services Techniques, Ville de Charmes

Entreprise en charge des travaux : Services Techniques, Ville de Charmes

Objectif : utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage des massifs

« REMPLACEMENT DES ÉCLAIRAGES AU CLUB CANIN AU PROFIT DE SPOTS LED »

Mars 2024

Maitre d'œuvre : Direction des Services Techniques, Ville de Charmes

Réalisation des travaux : PARISSET, Allain (54)

Localisation : Club Canin de Charmes



« RÉALISATION ET POSE DE BACS D'ORANGERIE »

Février 2024

Maitre d'œuvre : Direction des Services Techniques, Ville de Charmes

Réalisation des travaux : Services Techniques, Ville de Charmes

Localisation : rue Pasteur et rue Barrès

« POSE DE MOBILIER URBAIN RUE DIDIERJEAN »

Janvier 2024

Maitre d'œuvre : Direction des Services Techniques, Ville de Charmes

Entreprise en charge des travaux : Services Techniques, Ville de Charmes

Travaux réalisés : création d'un box à ordures ménagères en bois



TRAVAUX EN COURS



« TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONT NESTOR EURY »

Les travaux de rénovation du pont Nestor Eury ont débuté au printemps et devraient s'achever fin août.

Ce chantier a été initié du fait de la dangerosité du pont et l'impossibilité d'être desservi par des poids lourds si besoin.

Objet des travaux : démolition et reconstruction du Pont

Bureau d'étude : APOGEE

Entreprise en charge des travaux : entreprise SIRCO a remporté le marché public (sous-traitant : HRTP)

Coût : 393 663.00€ HT (Subvention DETR : 38.10 % soit 150 000 € Subvention département : 20 % soit 26 000 €)



« PLACE DE LA LIBERTÉ, DEVANT LE COLLÈGE »

Maitre d'œuvre : Direction des Services Techniques, Ville de Charmes

Entreprise en charge des travaux : entreprise COLAS

Objectif : création de 12 places de stationnement

Coût : 41 566.50 € HT (subvention de 10 % accordée par le département des Vosges)



SÉCURITÉ

« ZONE DE RENCONTRE RUE DIDIERJEAN »

Quelles sont les règles du Code de la route appliquées en zone de rencontre ?

✓ **Le piéton est prioritaire en zone de rencontre.** Ce sont aux automobilistes de ralentir, de céder la priorité et de faire preuve de courtoisie.



EN ZONE DE RENCONTRE
QUE DOIS-JE FAIRE ?



RÉPONSES :

- A - Ralentir et ne pas dépasser les 20 km/h ✓
- B - Les piétons doivent marcher en pleine rue ✓
- C - Céder la priorité aux piétons et aux vélos ! ✓
- D - Rouler à toute berzingue, j'suis pas en avance ! ✗



NE PAS CÉDER LA PRIORITÉ AUX PIÉTONS C'EST S'EXPOSER :

→ À une contravention de 4ème catégorie donnant lieu à une amende forfaitaire de 135 €, pouvant être majorée à 357 € et atteindre un maximum de 750 €.

DES ESPACES VERTS...VERTS !



La ville de Charmes poursuit son engagement dans la transition écologique.

Notre équipe « espaces verts » arrose désormais à l'eau de pluie.

Pas très utile cette année, nous direz-vous, et vous n'auriez pas tort, mais rappelez-vous les arrêtés sécheresses des années précédentes.

Nous avons installé :

- une cuve de 100 m³ au centre technique municipal pour récupérer l'eau de pluie des toitures – de quoi satisfaire nos besoins pour les mois de juillet et août,
- des récupérateurs d'eau dans les écoles.

MAIS ce n'est pas tout :

À ces équipements s'ajoutent quelques changements dans la gestion des espaces verts : l'utilisation de paillages biodégradables, la réutilisation des déchets végétaux en compost ou en paillage, le choix de plantes vivaces



(delphinium, la gaillarde, le géranium...) et la suppression de plantes gourmandes (bégonia, œillet d'Inde, impatiente, le ricin...).

Par ailleurs, nous avons entrepris la végétalisation du nouveau cimetière avec pour objectifs de réduire l'entretien nécessaire et de limiter la propagation des mauvaises herbes.

Et ce n'est pas fini !

Moins de travail pour nos agents, moins de dépenses pour la commune et un cadre de vie amélioré pour les Charminois !



LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLE DÉPEND DE CHACUN DE NOUS !

Pour maintenir Charmes propre et agréable pour tous, nous vous rappelons deux gestes essentiels :

- Ne laissez pas traîner vos poubelles dans la rue. Utilisez les conteneurs prévus à cet effet et rangez-les une fois utilisés.
- Ne laissez pas les crottes de votre animal en plein air. Utilisez les sacs disponibles et ne prenez qu'un sac à la fois pour en laisser à tout le monde.

Merci à tous pour votre coopération !

Ensemble, gardons notre ville propre et accueillante.



LA CAE ŒUVRE POUR NOTRE COMMUNE

« VÉLO LIBRE SERVICE »

La Communauté d'Agglomération d'Épinal poursuit le développement sur le territoire de son service de vélos électriques en libre-service !

Une nouvelle station Vilvolt vient d'être installée à côté de la station essence du Leclerc (Zone de l'Hermitage).

N'hésitez pas à vous en servir pour rejoindre le centre de ville de la commune ou la gare, où vous attendent deux autres stations où vous pourrez redéposer votre bicyclette.

D'après la CAE, ce sont 673 trajets qui ont été réalisés en Vilvolt sur l'ensemble des stations de Charmes au mois de juin, soit le double qu'en 2023.

Ce bon taux d'utilisation justifie un renforcement de la station située à l'hôtel de ville, qui va voir sa flotte augmenter de plusieurs vélos d'ici quelques semaines.

Une réflexion sera menée sur l'installation éventuelle d'autres stations dans la commune et nous ne manquerons pas de vous y associer.



« RÉALISATION DE TROTTOIR DANS LA ZONE DE L'HERMITAGE »

Au printemps 2024, la Communauté d'Agglomération d'Épinal a lancé un chantier de création de trottoirs dans la zone commerciale de l'Hermitage.

Coût de l'opération : 71 752.84 € HT



RAPPEL CITOYEN

UNE VILLE PLUS BELLE ET AGRÉABLE : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



« L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS »

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs en limite de propriété est à la charge des habitants, propriétaires occupants, locataires ou usufruitiers, et ce en toute saison.

En quoi consiste cet entretien ?

L'entretien concerne :

- Le désherbage,
- Le balayage des feuilles mortes et autres débris,
- L'élagage des branches ou végétations empiétant sur la voie publique pouvant gêner la signalisation routière ou réduisant l'éclairage et le passage des piétons,
- Le balayage et/ou grattage de la neige et du verglas, avec dépôt de sel, sable, cendres ou encore mâchefer.



« NUISANCES SONORES »

Selon l'arrêté préfectoral, les travaux de bricolage et jardinage gênants le voisinage doivent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



« ET POUR NOS AMIS LES ANIMAUX ? »

Veillez à ce que vos animaux ne déposent pas d'excréments sur la voie publique, ni sur les trottoirs, ni dans les parcs et jardins où jouent les enfants.

Des canisacs sont à votre disposition à plusieurs endroits de la ville :

- 6 équipements complets : au port, aux Charmottes, aux Folies (près de l'aire de jeux), au Bout du Point (vers les HLM Malgaine), au carrefour de l'Ancienne fontaine et de l'avenue du Peintre Monchablon.
- 6 distributeurs : place Henri Breton, rue M. Goulette (carrefour des Remparts), rue M. Barrès (carrefour de la République), rue des Capucins (près de la chapelle), en haut de la rue des Remparts (derrière l'église).
- En cas d'infraction, vous vous exposez à une amende de 68 €, voire une majoration de 180 €.



« BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS »

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

D'autres solutions s'offrent à vous comme les apporter en déchetterie, les utiliser en paillage dans votre jardin ou les composter.

GROUPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE « CHARMES & VOUS »

Dialogue mais vigilance

Depuis notre élection en septembre 2023, notre groupe a souhaité agir en concertation avec l'équipe municipale. Charmes a besoin de se redynamiser et d'être unie !

Nos votes et nos actions ont toujours suivi le même fil conducteur à savoir le pragmatisme et la recherche de l'intérêt général : Voter ce qui est positif et refuser ce qui n'a pas été suffisamment concerté ou réfléchi. C'est ainsi que, cette année, nous avons choisi de soutenir le budget municipal qui va dans le sens des propositions que nous avons formulées durant la campagne électorale. Néanmoins, nous avons alerté la municipalité sur le manque d'anticipation des gros travaux prévus les années suivantes à coup d'emprunts envisagés et le risque de réduction à néant lors de la prochaine mandature de tout investissement.

Nous salvons aussi la volonté de dialogue et les échanges plus soutenus désormais entre l'ensemble des élus même si nous déplorons encore le manque de concertation en amont sur les projets les plus importants (Construction de la nouvelle Gendarmerie, recrutement du Chef de la Police Municipale, chemin de l'écluse...) ou les grandes décisions comme les fermetures de classes pour la rentrée prochaine (1 aux Folies et 1 à Henri Breton) qui n'ont pas été assez anticipées et concertées ou le nouveau marché du périscolaire (qui nous coûte 100000€ de plus que le précédent !). Nous avons besoin de travailler réellement tous ensemble, élus majoritaires et minoritaires, citoyens, entrepreneurs, acteurs associatifs, partenaires extérieurs, personnel communal, etc pas uniquement sur les petites décisions du quotidien ou après les propositions formulées, mais avant le lancement des projets !

Néanmoins, nous l'admettons, la tâche n'est pas aisée à Charmes, beaucoup de défis sont à relever, mais nous avons besoin d'une véritable vision d'avenir à long terme pour notre commune que cela soit sur le plan économique, urbanistique, environnemental ou associatif. Commençons dès aujourd'hui, car comme le disait Saint-Exupéry « L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. »

Les élus du groupe Charmes & Vous : Virginie Beretta, Jordan Cruciani, Alain Delaurent, Guy Lamblot, Valérie Maucorps et Richard Schlienger

Notre facebook : <https://www.facebook.com/p/Groupe-Municipal-Charmes-Nous-2023-2026-61550037217872/>

Nous contacter : rpcharmes@gmail.com

LISTES ÉLECTORALES



» Pas encore inscrit sur les listes électorales ?

Les personnes récemment installées sur notre commune, ainsi que celles qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales, sont invitées à effectuer cette démarche essentielle pour pouvoir participer aux prochains scrutins.

» Pour s'inscrire sur les listes électorales, deux options s'offrent à vous :

Inscription en mairie



Vous pouvez vous présenter à la mairie aux heures d'ouverture avec une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture d'électricité, quittance de loyer, etc.).



Inscription en ligne

Pour plus de simplicité, il est également possible de s'inscrire directement en ligne sur le site service-public.fr. Cette démarche est rapide et accessible 24h/24 depuis chez vous. Il vous suffira de créer un compte ou de vous connecter via FranceConnect, et de télécharger les documents nécessaires (pièce d'identité et justificatif de domicile).

» Le saviez-vous ?

Chaque citoyen français qui devient majeur est inscrit de manière automatique sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), une demande doit être faite pour être inscrit sur les listes électorales de la commune.

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 19h

Laverie 7/7 24/24 Reproduction de clés Location de matériel LOXAM

Distributeur exclusif Hespéride depuis 2014

Zone Commerciale de l'Hermitage
88130 CHARMES
Tél : 03 29 38 58 00

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN
CHARMES

S.R.D.E.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE ET DE DRAGAGES DE L'EST

Sablières - Carrières
Chantiers mobiles de concassage
Vente aux particuliers et
aux entreprises

Plaine de Socourt BP 50
88132 CHARMES CEDEX
Tél. : 03 29 38 11 01
Fax : 03 29 38 86 76

RGE, c'est quoi ?

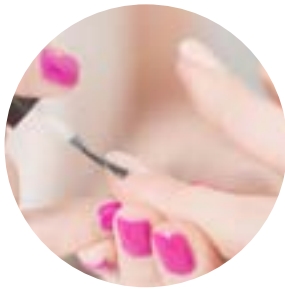
Le label RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » est exigé pour bénéficier des aides financières pour vos travaux d'économies d'énergie.

Choisir une entreprise RGE, c'est choisir :

- ✓ Une entreprise qui répond aux exigences de l'éco-conditionnalité (qui vous permet donc de bénéficier des aides financières)
- ✓ Un professionnel qui dispose des assurances obligatoires nécessaires à son activité
- ✓ Une entreprise qui respecte les critères légaux administratifs et juridiques
- ✓ Un professionnel avec une compétence en performance énergétique et/ou en énergies renouvelables
- ✓ Un professionnel qui satisfait à des contrôles indépendants et aléatoires de ses chantiers
- ✓ Un professionnel formé aux économies d'énergie

Signes de qualité bénéficiant de la mention RGE pour les travaux :





-25%

sur toutes les prestations*
sur présentation de ce coupon

*Offre valable jusqu'au 31/12/2024.
Voir conditions de l'offre en institut.
Dans votre institut de Charmes
16 Rue Maurice Barres,
88130 Charmes
Tél. : 03 72 54 06 00

Qipao
BEAUTY



Alice NICLOU
Audioprothésiste D.E.

Maison de Santé
1A rue des Trois Frères Larbalétrier
88130 CHARMES

Sur rendez-vous au
07 85 69 10 67



Dépistage auditif gratuit*
Essai gratuit d'aides auditives
pendant 30 jours**



Reste à charge 0€
pour les appareils auditifs
de classe 1

* Test à visée non médicale ** Sur prescription médicale



DES LOGEMENTS
DURABLES,
PRÊTS À VIVRE,
PENSÉS POUR
VOUS.


Vogelis
ESTORIA

 **Pas de frais d'agence**

 **Services techniques,**
gardien, contrat
multiservices...

 **Services pour les jeunes**
(pack mobilier, assurance...)

 **Possibilité de préavis**
réduit à 1 mois

 **Logements adaptés**
Personne à Mobilité Réduite

 **Nombreux services pour**
les séniors

19, rue du Val d'Arol - 88500 MIRECOURT - 03 29 37 82 11 - mirecourt@vogelis.fr